



# TRAVAILLER JUSQU'A 64 ANS, C'EST NON !!!

MACRON et son gouvernement nous imposent de rallonger l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans en « douceur » et de cotiser pendant 43 années pour une carrière complète.

**Toutes et tous pénalisé-e-s**

Génération	Age de départ
1961	62 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois
1964	63 ans
1965	63 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois
1968 et après	64 ans jusqu'à quand ?

### Public-Privé : même combat !

→ Avec des règles différentes, le taux de remplacement à la retraite est équivalent dans le Public et le Privé (chiffre du Conseil d'orientation des retraites)

→ **Les deux ans de cotisation en plus** concerneront tous les travailleurs du Privé et du Public

→ **Pénibilité : aucune reconnaissance !**

**Usé.es mais pas reconnu.es !**

Ce n'est pas le travail qui définit la pénibilité du travail mais la maladie pendant le travail.

→ **Bas salaires et temps partiel**

Cette réforme sera terrible pour les métiers dont les salaires sont les plus faibles. **Travailler plus longtemps pour gagner la même chose !**

→ **Les femmes** qui cumulent les bas salaires, les carrières hachées, le temps partiel seront les plus touchées par cette réforme !

**LA BAISSÉ PROGRAMMÉE DES  
PENSIONS DE RETRAITE DE TOUS !**

### Réforme encore plus brutale que celle de 2010.

- *Le pouvoir d'achat des retraites pourrait baisser de 20% par rapport à celui des actifs.*
- *La garantie d'un minimum de pension à 1200€ brut (1080 € net).*

*C'est pour une carrière complète à temps plein (moins les cotisations à 10%)*

*60 ans ou 62 ans pour les carrières longues avec 44 années de cotisations.*

### Peut-on faire autrement ? OUI !

*Toutes les propositions syndicales ont été mises à la poubelle :*

- *faire cotiser les revenus du capital*
- *augmenter les cotisations patronales*
- *payer les femmes au même niveau que les hommes en réduisant les écarts de salaire.*
- *augmenter les salaires...*

### POURQUOI cette réforme ?

*Une réforme idéologique !*

→ *Donner plus au patronat et aux grandes entreprises !*

→ *Favoriser la capitalisation réservée aux plus riches !*

→ *Répondre à une directive de l'Union Européenne et du F.M.I. pour harmoniser le départ à 67 ans en Europe.*

**POURTANT :** *le COR (conseil d'orientation des retraites) a affirmé :*

→ *Excédent de 900 millions en 2021 et de 3,2 milliards en 2022.*

→ *L'équilibre serait maintenu avec une croissance à 1,3% et un taux de chômage à 7% (taux actuel en France).*

**ALORS 64 ANS, AUCUNE OBLIGATION !**

**CETTE RÉFORME EST INJUSTE ET INUTILE  
COMMENÇONS PAR RÉGLER LES INÉGALITÉS  
DU SYSTÈME ACTUEL DES RETRAITES**

**PÉNIBILITÉ**

6 critères non reconnus par les employeurs  
*à la charge de la Sécurité Sociale*

**EMPLOIS DES SÉNIORS**

38% des plus de 60 ans ne sont plus en emploi  
*10 milliards par an si maintenus dans l'emploi*

**CARRIÈRES INCOMPLÈTES  
POUR LES FEMMES**

17% de salaire en moins à travail à valeur égale  
40% de différence pour le calcul de la retraite  
*Egalité salariale F/H = 14 milliards €*

**CHÔMAGE**

Baisse du chômage = cotisations supplémentaires  
salariales et patronales pour les retraites  
*7,5 milliards € recettes cotisations*

*Augmenter les salaires, réduire le temps de travail, rétablir l'égalité salariale hommes / femmes, c'est ramener dans les caisses 31,5 milliards dans les 10 ans à venir.*

Le système de retraite actuel par répartition continuerait à être excédentaire et nous permettrait même un retour à un départ en retraite à 60 ans.

**D'autant plus que l'espérance de vie en bonne santé stagne à partir de 62 ans.**

**Les salarié-es les plus âgé-es se retrouvent à partir de 55 ans exclu-es du monde du travail pour raison de santé et n'auront pas de retraite complète.**

**SAUVONS NOS RETRAITES, C'EST NOTRE BIEN COMMUN !**

**MANIFESTONS**

**MARDI 31 JANVIER**

**RASSEMBLEMENT**

**9H30**

**Chambre de  
commerce**

**Quai Gambetta  
BOULOGNE-SUR-MER**

**MOBILISONS-NOUS !**



**SIGNONS LA PETITION  
INTERSYNDICALE**